



## « Les coulisses municipales... »

### Bulletin d'information de la commune de St Orens . Liste d'opposition Marc DEL BORRELLO

Depuis le 16 mars, notre **groupe de 7 élus** siège dans l'opposition.

La situation n'est pas toujours confortable, mais nous nous appliquons à être présents à tous les niveaux de **représentation** autorisés et imposés par la loi : conseils municipaux, commissions diverses, délégations, etc...

Progressivement, nous prenons la mesure de notre tâche.

Il nous apparaît important aussi de **relayer**, auprès de vous, les aléas de la vie municipale, de signaler les éventuelles dérives de gestion, mais surtout, de porter à votre connaissance ce qui n'est pas dit au grand jour et stagne dans les « Coulisses municipales ».

#### L'essentiel c'est vous.

Pour vous, notre équipe a choisi de rester **mobilisée** : les femmes et les hommes de « Saint Orens Autrement avec Vous » sont toujours présents, avec leur **désir** d'avancer, d'informer, d'échanger.

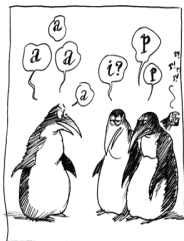
Le présent **site internet** se veut un lien entre tous les Saint-Orennaises et les Saint-Orennais. Au fil des semaines à venir, nous vous proposerons d'autres **vecteurs** de rencontre et d'échange.

Il vous appartiendra d'y participer, si le cœur vous en dit.

Bientôt, vous pourrez nous rejoindre au sein de **l'association "Saint-Orens Autrement Avec Vous"**.

Vous aurez ainsi l'occasion de vous exprimer, de participer à une dynamique locale d'ouverture forte.

Marc DEL BORRELLO



#### Foncier bâti: une inutile augmentation

Conseil municipal du 8 avril : vote sur les taux des impôts locaux. Seul le taux de la part communale a été augmenté de 0,2%. Les 7 élus de notre liste ont voté contre cette hausse symbolique (qui ne rapportera à la commune que 26.000 euros) considérant que l'augmentation importante des bases générerait déjà, à elle seule, un accroissement suffisant des ressources communales (340.000 euros). Il est temps de mettre fin à la **spirale infernale de la hausse des impôts locaux**. Par ailleurs, après être venu tardivement (entre les deux tours de l'élection municipale) à l'idée de ne pas augmenter la taxe d'habitation, il est clair que pour la majorité municipale, ne voter aucune augmentation des taux, c'était **adopter l'attitude que « Saint Orens Autrement avec Vous » avait préconisé durant toute la campagne électorale ...**

#### Comptes administratifs 2007 et dette de la commune (campagne électorale, suite)

Le conseil municipal du 27 mai 2008 a voté le compte administratif de l'exercice 2007 (réalisation exacte du budget correspondant). Le pourcentage des sommes réellement empruntées, par rapport à celles qui avaient été votées, a rarement été aussi bas (23%).

Manifestement, la majorité a voulu « **alléger** » la **dette** de 3 millions d'euros dans la perspective des élections municipales. L'opposition, que nous représentons, a **voté contre**, considérant que l'exécution de ce budget était « **politiquement insincère** ».



#### Ok! Indemnités des élus...



Le conseil municipal du 27 mai a voté le régime indemnitaire des élus. **Quatorze élus** (sept de l'opposition et sept de la majorité) ne se voient attribuer aucune indemnité. L'opposition s'est abstenue, considérant qu'il s'agit d'une question **d'éthique (!)**. Les élus consacrent une partie de leur temps libre à la collectivité: il paraissait donc normal que celle-ci leur manifeste sa reconnaissance à travers une indemnité, même symbolique.

#### Le Château d'eau du Tucard

La municipalité examine actuellement deux hypothèses concernant l'alimentation en eau de notre commune et en particulier celle de la ZAC de Tucard. La première consiste en la construction, entre autres, au sommet du Belvédère d'un nouveau château d'eau dans l'axe du kiosque de l'Orée du Bois.



Compte tenu du coût d'une telle réalisation et des nombreux travaux annexes - **6. 200.000€** -, une autre éventualité est envisagée... Elle consisterait à raccorder Saint-Orens à un château d'eau dont le SICOVAL envisage la construction à la limite des communes d'Auzielle et d'Odars et qui serait alimenté en eau à partir du Syndicat Intercommunal de la Montagne Noire. La mairie semble être dans une impasse, en raison du coût prévisionnel (le château d'eau est une véritable œuvre d'art!). L'alternative, pour l'instant, échappe aux instances municipales, aussi bien au niveau du coût que des délais... la mairie, ne sait, en effet, plus comment elle doit répartir le financement entre les impôts et les usagers (répercussion sur le prix de l'eau).

A suivre ...

## Logements sociaux

La municipalité a acquis, il y a plusieurs mois, l'immeuble situé au 14 avenue de Gameville (villa Antic) pour la somme de 436.000€. Elle envisage de le rétrocéder le 1er septembre prochain à SA Colomiers Habitat, pour le montant de 376.000€.

Soit une **moins-value de 60.000 euros**, que la mairie **espère** combler via une réduction des pénalités et une hypothétique subvention .... Il y est prévu la construction de **11 logements sociaux**, dont 3 dans l'immeuble existant. Les 8 autres seront réalisés en 2 blocs: l'un en R+1, l'autre en R+2. La municipalité a également utilisé son **Droit de Prémption Urbain**, sur l'immeuble sis au 19 avenue de Gameville, qu'elle a acquis pour 180.000€.



## Diligence ! ...

Il aura fallu **90 jours** (après les municipales), à la mairie pour mettre à jour le site internet de la commune ( administré grâce à nos impôts donc), notamment sur la composition de la nouvelle équipe municipale! Les communes environnantes, de la couronne toulousaine par exemple, ont montré davantage de diligence à accepter des situations nouvelles et des positions d'**ouverture**... Sans doute était-ce le temps nécessaire pour digérer la présence d'une équipe d'opposition?...



## Enquêtes publiques

Les commissaires enquêteurs ont donné un avis favorable à l'enquête publique de décembre dernier et qui concerne le **projet du Tucard**. Deux recommandations mineures ont été acceptées par la mairie.

La municipalité a, par ailleurs, décidé la mise en route d'une nouvelle modification et **révision du PLU**. Elles porteront, entre autres, sur l'aspect architectural de l'habitat, plus favorable aux performances environnementales et sur l'augmentation du pourcentage de logements sociaux dans les quartiers.

L'enquête publique relative à la déviation de Saint-Orens (RD 57b) a eu lieu du 2 juin au 2 juillet à la ferme de Soye (service urbanisme).

## Le Tucard : saison 1

Le **Conseil Municipal « privé » du 28 mai** a été entièrement consacré au Tucard. Étaient présents, outre des élus, des représentants du Grand Toulouse, de la SETOMIP ainsi que des cabinets d'architectes concernés.



Rien de très nouveau en ce qui concerne les grandes lignes du projet. Il s'agit toujours de **1.330 logements** dont 25% de logements sociaux (344), sur **3 sites** (Les Mûriers, Les Jardins de Tucard et l'Orée du Bois) et 36 ha (dont 16 ha de constructions et 20 ha de commerces, services et espaces verts). **Le début des travaux est prévu pour fin 2009 aux Mûriers.**

**Plus intéressante est la réflexion qu'on peut avoir sur la « viabilité » du projet... Son but est de « répondre aux capacités d'investissement d'une population moyenne » ( ??? )**

Il s'agit ensuite d'un projet très « développement durable », ce qui risque d'en renchérir le coût, même si les performances environnementales à atteindre peuvent être différentes d'un îlot à l'autre. Peu de voirie et de place réservée à la voiture, tant en ce qui concerne la circulation que le stationnement. Les places de parking des résidents sont prévues en rez-de-chaussée d'immeuble.

**Les « coûts de sorties »** (prix de commercialisation) imposés aux promoteurs semblent contraignants :

- 2.800 €/m2 pour les 65% de logements libres ( promoteurs privés)
- inférieurs à 2.500 € pour les 5% ( 65 logements) à coût maîtrisé, c'est-à-dire sociaux, mais non encadrés par l'état
- 2.100 €/m2 pour les 5% en locatif-accession (PSLA)

Enfin, le marché immobilier actuel peu porteur permet de s'interroger sur l'attirance des promoteurs à l'égard du projet, qui risque de traîner en longueur. A suivre donc...

## RUBRIQUE FORUM

*Vous avez une info à faire passer? Vous souhaitez pousser un coup de gueule? Cette rubrique est pour vous: n'hésitez pas à nous contacter pour les modalités de publication.*

**C'est arrivé ...**

**Vous êtes convié à une réunion scolaire? Restez vigilant !**

Vous pensiez possible de vous rendre tranquillement à une réunion de parents d'élèves à l'école fréquentée par vos enfants? C'était manquer d'imagination, face à l'élu aux Affaires scolaires, qui n'hésite pas, face à un ensemble de parents d'élèves, à vous reprocher vos prétendues tendances politiques... qui ne sont même pas les bonnes! A quand la carte du parti unique et obligatoire pour circuler en ville et inscrire son enfant dans les écoles de la commune? Vrai que vous étiez sur la liste d'opposition aux dernières municipales, sur une liste d'ouverture ...**on n'avait donc pas le droit?** Regrettable...

*M.Laffont*

*Députée Aliso / Primaire Corail*

## Pour information

### La HALDE

La HALDE a pour mission de lutter contre les discriminations prohibées par la loi, de fournir toute l'information nécessaire, d'accompagner les victimes, d'identifier et de promouvoir les bonnes pratiques pour faire entrer dans les faits le principe d'égalité.

**+ d'infos: [www.halde.fr/](http://www.halde.fr/)**

## ANNIVERSAIRE ...

**2008 : 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.**

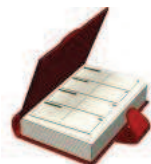
**Infos sur site de l'ONU:** <http://www.un.org/french/events/observances/anniversaries.shtml>



## Le petit agenda 2008 ...

## Pour rester en contact ...

[www.saintorensautrement.com](http://www.saintorensautrement.com)



## Conseil Municipal

(ouvert à tous) : le 10 juillet

## Journée des Associations :

le samedi 6 septembre

## Forum de l'Emploi :

mercredi 24 septembre

## Définitions incontournables: L'incivilité

Désigne un **comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble de règles de vie en communauté** telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie.